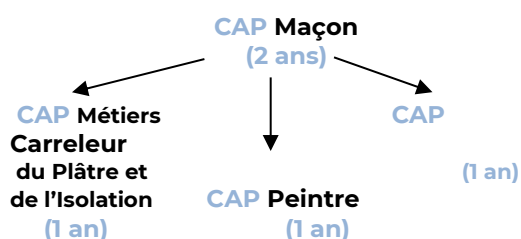


CAP Maçon

Niveau 3 - Professionnel qualifié



LE CYCLE DE FORMATION



PUBLIC

Ouvert à tous :

- Jeunes plus de 15 ans et/ou sortis de la 3^{ème}
- Adultes de moins de 30 ans
- Salariés demandeurs d'emploi
- Pas de limite d'âge pour les RQTH

TARIFS

20€ par heure de formation (Prise en charge possible par les OPCO ; fonds de formation, CPF).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

* Atelier de fabrication, salles de cours, salles informatiques, centre de ressources multimédia

* Formateurs qualifiés

* Rencontre parents-formateurs-maîtres d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

Les titulaires du CAP Maçon exercent dans les entreprises du bâtiment, qu'elles soient grandes ou artisanales. Elles les forment aux nouvelles techniques afin de les faire progresser. Les plus expérimentés peuvent accéder à des fonctions de chef d'équipe ou de chantier. Initiés à la gestion-comptabilité, certains se mettent à leur compte après une dizaine d'années de pratique et deviennent chef d'entreprise.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire (1 an)
- Bac Professionnel et/ou BP (2 ans)

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP Maçon est un ouvrier qualifié dont le cœur de métier consiste à monter des murs par maçonnerie d'éléments portés : briques, pierres, parpaings, poutres, éléments préfabriqués... Il est à ce titre le premier artisan de la solidité d'un bâtiment. Associé au terrassier, il maçonne des surfaces horizontales (dalles, chapes), prépare et applique les mortiers, et réalise des coffrages, tout en veillant à l'étanchéité et à l'isolation de son ouvrage. Le maçon sait lire et suivre un plan complexe. Il est autonome dans son travail, soucieux des règles de sécurité et possède l'esprit d'équipe.

FORMATION

>> Prérequis et durée :

- niveau 3^{ème}
- connaissances de bases en français et mathématiques

Durée totale : de 420 h à 1260 h (1 à 3 ans)

>> Rythme de l'alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3.

>> Contenu de la formation :

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie EMC
- Mathématiques
- Sciences
- Education physique et sportive
- Protection/ Santé/ Environnement
- Langue vivante (Anglais)

Domaine Professionnel

- Pratiques professionnelles
- L'organisation de l'acte de construire
- La communication technique
- Les ouvrages
- Les matériaux
- Les étapes de la réalisation et de la pose
- Santé/Sécurité au travail
- Contrôle qualité

>> Modalité d'évaluation :

Contrôle en cours de Formation (CCF)

>> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel. Condition d'accès au public en situation de handicap, contactez Camille DELSOL, le référent handicap au 07 87 97 24 68 – camille.delsol@cm-aveyron.fr.

CONTACTS

CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AVEYRON

Service Accueil Développement Promotion

P.A. de Cantaranne – Rue des Métiers - 12850 ONET-LE-CHATEAU

Tél. : 05 65 77 56 18 - E.mail : cfa@cm-aveyron.fr - www.cm-aveyron.fr